

1.3 LE LIVRE DE JÉRÉMIE

Le contexte historique dans lequel se déroulera l'action prophétique de Jérémie — son nom en hébreu, Yirmiyahou, signifierait *YaHWeH élève* — offrira l'image d'un monde en proie à de violents bouleversements géopolitiques. De ~650 à ~580 — période qui, grosso modo, encadre le cours de sa vie —, le petit royaume de Juda sera entouré de puissances : l'Assyrie, l'Égypte et la Babylonie, qui domineront tour à tour le Proche-Orient et s'affronteront dans le corridor situé le long de la Méditerranée à proximité duquel se situe le royaume juif. Né vers ~650 à quelques kilomètres au nord de Jérusalem, Jérémie était le fils d'un prêtre. On pense qu'il fut dès son enfance mis en contact avec l'enseignement des prophètes qui l'avait précédé, en particulier Osée dont on retrace l'influence dans ses premiers oracles. L'appel du Seigneur à la mission prophétique se serait fait entendre vers ~626 et se serait étendue sur près d'une quarantaine d'années. Au moment où aurait débuté son action prophétique, le roi Josias régnait sur Juda depuis ~639. Voulant effacer les fautes qu'avaient commises en révérant des dieux étrangers son père Amon et son aïeul Manassé, il avait entrepris une importante réforme, en rétablissant le

culte exclusif de YaHWeH, en réparant les dégradations qu'avait subies le Temple de Salomon et en promulguant les préceptes du livre de la Loi qui venait d'être retrouvé dans les archives du Temple. Les commentateurs diffèrent d'avis quant à la teneur de ce livre de la Loi. Était-ce la Torah tout entière avec ses cinq livres ? Était-ce le dernier de ces livres, le Deutéronome ? Ou n'était-ce qu'une version préliminaire et partielle du Deutéronome tel que nous le connaissons ? La dernière de ces trois hypothèses est favorisée par la majorité des spécialistes actuels. La croyance traditionnelle selon laquelle le Deutéronome aurait été rédigé par Moïse en personne n'est plus soutenue de nos jours que par les exégètes les plus attardés.

Venu de Samarie, ce livre de la Loi aurait été apporté au temple de Jérusalem au moment où, vers ~720, le royaume du Nord s'effondrait sous les coups des Assyriens. On pense à ce propos que ce fut sous le règne de Josias que fut confié aux scribes judéens la tâche de rassembler les documents qu'hébergeait le Temple afin de rédiger une première version de ce qui deviendrait ultérieurement la Torah et les livres de *Josué*, des *Juges*, de *Samuel* et des *Rois*, tels qu'ils nous sont parvenus. On a donné le nom de *Tradition* (ou *Histoire* ou *École*) *deutéronomiste* aux auteurs des versions successives qui conduisirent à la rédaction

finale de ces livres. S'appuyant sur les annales des deux royaumes disparus, ainsi que sur d'autres sources écrites et orales, durant l'Exil et durant la période qui suivit le retour à Jérusalem, un intense effort de réflexion et de rédaction fut entrepris par les scribes juifs afin de donner un sens — autrement dit, une direction et une signification — à l'histoire du peuple hébreu depuis la révélation reçue par Moïse. Pour faire bref, toute cette histoire, avec ses triomphes, ses grandeurs et ses épreuves, s'expliquerait, selon ces rédacteurs, par l'alternance des fidélités et des trahisons successives des dirigeants juifs et de leurs sujets envers YaHWeH.

La Bible porte sur Josias un jugement très favorable, mais il faut constater — c'est le texte même du *II^e livre des Rois* qui le dit — que son action réformatrice s'exercera dans un climat d'intolérance sans pitié. Dans *Jérusalem : Biographie*, l'historien juif Simon Sebag Montefiore dira de lui qu'il était un révolutionnaire violent, hystérique, fanatique et puritain. Il trouva la mort à Mégiddo en ~609 lors d'une bataille imprudemment engagée contre le pharaon Néchao II. On connaît la suite : il laissait quelques descendants qui n'occuperont le trône de Juda — certains fort brièvement — que sous les tutelles successives de l'Égypte et de la Babylonie. Car, quelques années plus tard, entre Néchao et Nabuchodonosor, prince héritier

de Babylone, avait lieu une bataille décisive à Karkémish, ville située au sud de la Turquie actuelle non loin du cours de l'Euphrate. Les Babyloniens furent vainqueurs et la Judée tomba sous l'autorité de Nabuchodonosor.

Si, comme nous l'avons précédemment indiqué, la carrière prophétique de Jérémie avait à peu près coïncidé avec le règne de Josias, on devrait trouver parmi ses oracles une approbation explicite de l'action réformatrice du roi. Or, il n'en est rien. Certes, le chapitre 11 du livre de Jérémie fait allusion à l'alliance jadis conclue avec le peuple qui venait en ce temps d'être libéré du joug égyptien :

Parole qui fut adressée à Jérémie de la part de YaHWeH : Écoutez les termes de cette alliance ; vous les direz aux hommes de Juda et aux habitants de Jérusalem. Tu leur diras : Ainsi parle YaHWeH, le Dieu d'Israël. Maudit soit l'homme qui n'écoute pas les paroles de cette alliance que j'ai prescrite à vos pères le jour où je les tirai de ce fourneau du pays d'Égypte. Je leur dis : Écoutez ma voix et conformez-vous à tout ce que je vous ordonne ; alors vous serez mon peuple et moi je serai votre Dieu, pour accomplir le serment que j'ai fait à vos pères, pour leur donner une terre qui ruisselle de lait et de miel, comme c'est le cas aujourd'hui même. (*Jr, 11, 1 – 5*)

Mais si ces mots peuvent être rapprochés du « livre de la Loi » découvert dans le Temple de Jérusalem, ainsi que des travaux des scribes de l'École deutéronomiste, on ne saurait les rattacher avec une

quelconque certitude à la réforme de Josias, dont le nom n'est même pas mentionné dans ce contexte. Certains exégètes doutent que la carrière de Jérémie ait commencé dès l'année ~626. Ils pensent que cette carrière aurait plutôt débuté à la fin du règne de Josias, ou même au début du règne de son fils Joiaquim qui se déroula de ~609 à ~598. Ils pensent aussi que ce silence à propos des réformes de Josias pourrait s'expliquer par le désenchantement qu'aurait provoqué chez lui une réforme exclusivement tournée vers l'observance de formalismes superficiels au détriment d'une conversion du cœur orientée vers l'amour de Dieu et du prochain, le respect de la justice et les prescriptions fondamentales du Décalogue.

Après la mort de Josias, quatre souverains se succédèrent sur le trône de la Judée en à peine plus de vingt ans. Joaquim, fils de Josias et son deuxième successeur, occupa le trône, comme nous l'avons dit, de ~608 à ~597. Dédaignant les admonestations de Jérémie (*Jr*, 36, 27 – 32), il tente de se libérer de la tutelle de Babylone. Après avoir dépêché vers la Judée des mercenaires étrangers, Nabuchodonosor se porte en personne vers Jérusalem qui est facilement conquise. Nombre de Judéens, dont le roi, sont déportés vers Babylone et le trône est confié à un autre fils de Josias, qui prend le nom de Sédécias. Ce sera la première déportation du peuple de Juda. Les déportés

provenaient principalement des classes dirigeantes ; c'est ainsi que les prophètes Ézéchiël et Daniel, dont nous parlerons tout à l'heure, furent exilés.

Au début du règne de Sédécias, Jérémie écrivit aux exilés une lettre dans laquelle, avec un sage réalisme, il les exhortait à se résigner à leur condition et à tenter d'en tirer le meilleur profit possible.

Ainsi parle YaHWeH, le Dieu des armées, à tous les exilés déportés de Jérusalem à Babylone : « Bâissez des maisons et installez-vous ; plantez des jardins et mangez leurs fruits ; prenez femme et engendrez des fils et des filles ; choisissez des femmes pour vos fils ; donnez vos filles en mariage et qu'elles enfantent des fils et des filles ; multipliez-vous là-bas, ne diminuez pas ! Recherchez la paix pour la ville où je vous ai déportés ; priez YaHWeH en sa faveur, car de sa paix dépend la vôtre. (*Jr, 28, 4 – 7*)

Mais la situation politique demeurait instable. L'approche de troupes égyptiennes desserra pour un temps l'emprise que l'armée chaldéenne, alliée de Babylone, exerçait sur la Judée. Jérémie en profita pour se rendre au pays de Benjamin afin d'y toucher une part d'héritage qui lui était échue. Il fut faussement accusé de désertion son pays afin de se livrer à l'ennemi ; il fut fait prisonnier, puis jeté dans une citerne, où il aurait péri, si un eunuque éthiopien, nommé Ébed-Mélek, n'était intervenu auprès de Sédécias pour lui porter un prompt secours. Libéré de

la citerne où il était plongé, mais retenu en garde à vue, Jérémie fut à deux reprises consulté par le roi. Le prophète lui conseilla de se tourner résolument vers Babylone, lui prédisant de terribles malheurs pour lui, sa famille et sa patrie, s'il ne donnait pas suite à ces objurgations.

Hélas ! mal conseillé par son entourage, croyant, à tort, pouvoir compter sur l'aide égyptienne, au bout de dix ans Sédécias se révolta contre les occupants babyloniens. Nabuchodonosor revint assiéger la ville. Le *II^e Livre des Rois* (25, 3 – 7) décrit le sort inexorable qui fut réservé au roi et à ses enfants après la chute de Jérusalem. Ce fut la seconde déportation. C'en était fait du royaume de Juda sur lequel, suivant la promesse de YaHWeH, devaient régner à jamais les descendants de David. Si l'on en croit le *Livre de Jérémie* (52, 28 – 30) 3023 personnes furent déportées en ~598, 832 en ~589 et, enfin, 745 en ~582, donc, en tout, 4 600 personnes. Ces événements, qui relèvent des aléas de la politique internationale, furent attribués par les prophètes et par les rédacteurs du *II^e Livre des Rois* à la colère vengeresse de YaHWeH acharné à punir les infidélités du peuple juif et de ses dirigeants.

Après la chute de Jérusalem en ~587, le commandant de la garde lui offrit un sauf-conduit qui lui aurait permis de se rendre à Babylone rejoindre librement ses compatriotes exilés. Jérémie préféra demeurer au pays

natal sous la protection de Godolias, membre d'une grande famille judéenne choisi pour gouverner Juda, qui était devenu une simple province du vaste empire babylonien. Mais peu de temps après, Godolias fut assassiné par des mutins. Jérémie fut amené de force en Égypte par des Judéens, demeurés au pays, qui craignaient d'être victimes des représailles de l'occupant. Mais, intraitable, Jérémie continuait à prédire aux Juifs réfugiés en Égypte un sort aussi cruel que celui qu'avait connu le roi Sédécias. Selon des traditions qui ne seront pas recueillies par les récits canoniques de la Bible, Jérémie serait mort en Égypte vers ~570, lapidé par des compatriotes exaspérés par ses oracles de malheur.

La structure du *Livre de Jérémie* est loin d'être aussi désordonnée que celle du *Livre d'Isaïe* avec ses Proto, Deutéro et Trito rédacteurs. Elle n'en est pas moins la résultante de l'histoire complexe et mal éclaircie de sa rédaction. Rappelons que l'on a donné le nom de Septante à une traduction en grec de la TaNaK (la Bible hébraïque), traduction qui aurait été effectuée vers l'an 270 avant notre ère. Or, il se trouve que la version officielle du *Livre de Jérémie* qu'utilisent les communautés juives contemporaines, présente de nombreux ajouts, variantes et déplacements qui n'appartiennent pas à la traduction des Septante. On en

conclut que ces traducteurs eurent accès à une rédaction provisoire du texte hébreu du *Livre de Jérémie* qui fut par la suite enrichie par des scribes ultérieurs travaillant à des dates et dans des circonstances que nous connaissons mal. Néanmoins, il n'est pas difficile de déterminer les grandes divisions suivant lesquelles est structuré le *Livre de Jérémie* :

1^{re} partie : Actions de Jérémie et oracles contre Juda et Jérusalem (*Jr* 1, 1 – 24, 13). Cette partie est subdivisée en trois parts : oracles prononcés au temps de Josias, oracles prononcés au temps de Joiaqim, puis oracles prononcés après le règne de celui-ci.

2^e partie : Les prophéties de bonheur et de salut prononcées en faveur d'Israël. (*Jr*, de 26, 1 à 45, 5).

3^e partie : Oracles contre les nations étrangères (*Jr* 25, 14 – 38 ; de 46, 1 à 51, 64).

4^e partie : Annexes historiques concernant la chute de Jérusalem. Sorts différents réservés aux deux derniers rois de Juda : Joiakin et Sédécias. (*Jr* 52, 1 – 32) Ce chapitre 52, le dernier du livre de Jérémie, reprend les dix premiers versets du chapitre 39 et répète par une fidèle opération de copié-collé un texte provenant du *II^e Livre des Rois* (24, 18 – 25, 30).

Les deux premières parties prennent l'allure d'une joute dialectique où s'affrontent des types opposés de prophéties. Dans l'espérance de voir les égarés revenir dans les voies de la rectitude, on trouve d'un côté des

prophéties menaçant les rois impies de Juda — et même, rétrospectivement, ceux d'Israël — par l'annonce du sort cruel qui les attend. De l'autre, de peur que les exilés, croyant que YaHWeH les a définitivement abandonnés, ne cèdent aux tentations du désespoir, ont été rassemblés des oracles destinés à les reconforter en leur promettant une éventuelle délivrance.

Plus que dans tout autre livre attribué aux Prophètes postérieurs, dans le *Livre de Jérémie* sont intimement entrelacés des oracles qui auraient été proférés par Jérémie en personne, et des éléments biographiques narrant les épisodes de sa vie et l'évocation du cadre historique à l'intérieur duquel se déroula son action, cadre dont les événements guidèrent la teneur et le contenu de ses oracles.

S'il est vrai que la première partie — les chapitres 1 à 24 — contient des oracles qu'il est légitime de considérer comme appartenant à la prédication authentique de Jérémie, on doit en revanche conclure que de longs passages, voire parfois des chapitres entiers, sont marqués par un vocabulaire et une pensée théologique apparentés à cet ensemble de textes produit par ces scribes auxquels on a donné le nom d'*École deutéronomiste*¹. S'il l'on tenait à faire remonter

¹ Nous reviendrons à la fin de cet ouvrage aux travaux qui ont conduit certains exégètes contemporains à parler de cette *École deutéronomique*.

ces écrits jusqu'à Jérémie, il faudrait conclure que ces passages résultent d'un *rewriting* effectué pendant ou après l'Exil par des rédacteurs travaillant après lui sur des documents qu'ils avaient recueillis en provenance d'on ne sait quelle source.

En général, nous ne savons rien de la personne de ces scribes. Mais des commentateurs ont, avec une certaine vraisemblance, attribué à Baruch, le secrétaire de Jérémie, les informations de la deuxième partie qui se rapportent à la vocation du prophète, informations dont il aurait été témoin.

Selon le texte même du *Livre de Jérémie*, le début de son enseignement ne se fit pas sans peines. Car le message qu'il était chargé de transmettre était sombre et brutal. YaHWeH dut lui forcer la main : dans l'espérance de se dérober à sa mission, il avait invoqué sa jeunesse et son peu de facilité à s'exprimer en public. Le Seigneur lui promit qu'il insufflerait ses propres paroles dans la bouche de son messager et que celui-ci deviendrait « le prophète des Nations ». Mais après que Jérémie eut prophétisé que Jérusalem serait détruite comme l'avait été la ville de Silo (où avait été entreposée l'Arche d'Alliance lors de la conquête du pays de Canaan par Josué), tous s'assemblèrent à la porte du Temple pour délibérer sur le sort qu'ils réserveraient à ce prophète de malheur.

Alors prêtres et prophètes dirent aux princes et à tout le peuple : « C'est la mort que mérite cet homme, car il a prophétisé contre cette ville, ainsi que vous l'avez entendu de vos oreilles ! » Mais Jérémie répondit à tous les princes et à tout le peuple : « C'est YaHWeh qui m'a envoyé prophétiser contre le Temple et contre cette ville en prononçant toutes les paroles que vous avez entendues. Maintenant donc, améliorez vos voies et vos œuvres, soyez attentifs à l'appel de YaHWeH votre Dieu ; alors il se repentira du malheur qu'il a prononcé contre vous. Pour moi, me voici entre vos mains. Faites de moi ce qui vous semble bon et juste. Mais sachez bien que si vous me faites mourir, c'est du sang innocent que vous mettrez sur vous, sur cette ville et sur ses habitants. Car YaHWeh m'a bel et bien envoyé vers vous, pour prononcer à vos oreilles toutes ces paroles. » Alors les princes et le peuple entier dirent aux prêtres et aux prophètes : « Cet homme ne mérite pas la mort puisqu'il nous a parlé au nom de YaHWeH notre Dieu. » (*Jr, 26, 11 – 16*)

En vérité, la vocation prophétique ne fut jamais pour Jérémie une voie facile. C'était un être sensible, fragile, timide, aimant la solitude, à qui le fardeau que lui avait imposé YaHWeH parut tout au long de son existence fort lourd à porter. Il en viendra à exprimer en termes amers à YaHWeH sa plainte et ses doutes.

Sous l'emprise de ta main, je me suis tenu seul, car tu m'avais empli de colère. Pourquoi ma souffrance est-elle continue, ma blessure incurable, rebelle aux soins ? Vraiment, tu es pour moi comme un ruisseau trompeur aux eaux décevantes ! (*Jr, 15, 17 – 18*)

Auparavant, il avait reproché à sa mère de l'avoir mis au monde :

Malheur à moi, ma mère, car tu m'as enfanté homme de querelle et de discorde pour tout le pays ! Jamais je ne prête ni n'emprunte, et pourtant tout le monde me maudit. (*Jr, 15, 17 – 18*)

Il dira de la parole de YaHWeH qu'elle est comme le feu et comme un marteau qui fracasse le roc. (*Jr, 23, 29*) Mais, en dépit des ingrates exigences de sa tâche, malgré les découragements et les frayeurs qui l'accablèrent fréquemment, malgré les vicissitudes des circonstances géopolitiques qui écrasaient son pays, il sut déployer un courage presque indéfectible et manifester un réalisme et une lucidité politique dont nous ne pouvons que louer le bien-fondé. Pour lui, la sincérité du cœur et le souci de la justice envers les faibles et les déshérités importaient plus à la volonté de YaHWeH que les encens vainement brûlés et les sacrifices hypocritement accomplis sans une sincère conversion de l'âme.

Plus que tout autre prophète, il invita son peuple au repentir. En contrepartie de ses oracles annonçant les foudres venues de Babylone, il entreprit de consoler l'affliction des exilés en leur conseillant de tirer le meilleur profit de leur situation et en leur promettant l'éventuel secours d'une délivrance à venir. Et au-delà de cette espérance d'une liberté un jour reconquise, il renouvelle pour le peuple d'Israël l'exaltante promesse d'un messianisme élargi.

Maintes références au personnage de Jérémie témoignent de l'importance qu'il continuera de prendre dans la pensée des diverses traditions religieuses qui suivront les rédacteurs de l'Ancien Testament. Son nom reparaitra dans le *I^e Livre des Chroniques* et dans le *Livre d'Esdras*, deux ouvrages qui, selon toute vraisemblance, furent rédigés dans les décennies qui précédèrent la fin de l'Empire perse, dont la chute sera provoquée par les conquêtes d'Alexandre le Grand, donc peu après l'an ~336.

Nous reparlerons éventuellement de la chronologie à rebrousse-poil sur laquelle prétendent se fonder les auteurs du *Livre de Daniel*. Qu'il nous suffise de rappeler ici que Jérémie avait prédit (*Jr*, 25, 11 – 13) qu'il s'écoulerait soixante-dix années entre la destruction de Jérusalem par Nabuchodonosor et la libération des exilés judéens. Dans un style d'une désolante obscurité sur lequel les commentateurs se sont vainement cassé les dents, le chapitre 9 du *Livre de Daniel* s'appuyant sur ce nombre d'années annonce qu'il faudra soixante-dix semaines avant que ne survienne l'Abomination de la désolation où le Temple sera souillé.

Par la suite, dans la littérature rabbinique on rencontre, à la manière des vies parallèles de Plutarque, un rapprochement des épisodes de la vie de Moïse et de Jérémie. Ainsi, l'action prophétique de

Moïse s'exerça durant quarante ans, et il en fut de même de Jérémie. L'un et l'autre appartenaient à la tribu de Lévi, et ils eurent l'un et l'autre à subir la rébellion des membres de leur tribu. Le berceau de Moïse avait été déposé sur les eaux du Nil, tandis que Jérémie avait été jeté au fond d'une citerne. Moïse avait été sauvé par l'intervention d'une esclave de la fille de Pharaon, Jérémie l'avait été par l'intervention d'un esclave éthiopien. Nous avons ici un cas typique de ce que la littérature rabbinique appelle un *midrash aggada*, c'est-à-dire une réflexion destinée à interpréter un passage quelconque de la Bible qui ne se rapporte pas à la Loi. (Dans ce dernier cas, le commentaire est appelé *midrash halakha*). Ce rapprochement de Moïse et de Jérémie se présente comme un *midrash aggada* prétendant commenter un verset du *Deutéronome*, où YaHWeH, s'adressant à Moïse, lui révèle :

Je leur susciterai, du milieu de leurs frères, un prophète semblable à toi, je mettrai mes paroles dans sa bouche et il leur dira tout ce que je lui ordonnerai. (*Dt, 18, 18*)

La tradition rabbinique croyait que Jérémie était plus que tout autre le prophète promis par cet oracle.

Les prophètes et les personnages marquants de la Bible sont vénérés par l'islam. Bien que le nom de Jérémie n'apparaisse pas explicitement dans le Coran, certains versets semblent se référer de manière

indirecte à plusieurs épisodes de sa vie et à des échos de sa prédication. Ces épisodes et ces échos paraissent aussi se retrouver dans les hadiths et les tafsirs qui accompagnent les réflexions d'un certain nombre d'écrivains et de penseurs musulmans. (Rappelons que les hadiths sont des recueils où sont consignées diverses traditions se rapportant aux actes et aux paroles de Mahomet. La plupart de ces recueils auraient été compilés au moins cent cinquante ans après la mort du Prophète, survenue en 632. De sorte que leur authenticité demeure sujette à un prudent scepticisme historico-critique. Le mot arabe *tafsir*, signifiant *interprétation*, désigne une exégèse du Coran qui, à l'aide des hadiths, se penche sur le sens apparent du texte sans s'attarder aux interprétations ésotériques développées par certaines écoles de commentateurs.)

Le verset 259 de la deuxième sourate du Coran (intitulée *La Vache*) rapporte la Parabole de la cité effondrée, qui met en scène un voyageur passant près d'une agglomération dont tous les habitants sont décédés depuis longtemps, qui se demande comment Dieu parviendra un jour à les ressusciter. Allah lui répond qu'il est le Tout-Puissant et le maître du temps, ce qu'il démontre en le plongeant, durant cent ans, dans un sommeil qui ne paraît être que d'un jour. Selon

les traditions religieuses qui l'ont analysé, ce verset fut interprété de bien des façons par la suite.

Une version éthiopienne du *Livre de Baruch* — dont nous parlerons tout à l'heure — rapproche ce passage du Coran de l'intervention de l'eunuque Ébed-Mélek délivrant Jérémie de la citerne au fond de laquelle il avait été jeté. Afin de récompenser l'Éthiopien pour l'acte bienveillant qu'il avait accompli envers le prophète, Dieu voulut lui éviter le spectacle de la ruine de Jérusalem en le plongeant, comme il le fera pour le voyageur du verset coranique, dans un sommeil qui durera aussi longtemps que l'exil à Babylone. Ce verset sera aussi rapproché par les exégètes juifs de ce passage d'Ézéchiel (*Ez*, 37, 6), où YaHWeH dit aux ossements qui couvraient le sol d'une vallée : « Je vous revêtirai de chair, je ferai entrer en vous le souffle de l'esprit et vous vivrez à nouveau. » Des auteurs musulmans donneront une description de la ruine de Jérusalem qui semble avoir été empruntée au chapitre 39 du livre de Jérémie. Enfin, les versets 4 à 6 de la sourate no 17 (intitulée *Le Voyage nocturne*) sont vus comme une paraphrase de l'exil babylonien prédit par Jérémie :

Nous avons décrété dans le Livre à l'adresse des fils d'Israël : « Vous sèmerez deux fois le scandale sur la terre, et vous vous élèverez avec un grand orgueil. » Lorsque l'accomplissement de la première de ces deux promesses est venu, nous avons envoyé

contre vous certains de nos serviteurs doués d'une force terrible. Ils pénétrèrent à l'intérieur des maisons et cette promesse se réalisa. Nous vous avons donné une revanche sur eux. Nous avons accru vos richesses et le nombre de vos enfants. Nous avons fait de vous un peuple nombreux.

Les penseurs chrétiens ne furent pas en reste par rapport aux exégètes juifs et musulmans quand il s'est agi de citer et de méditer le texte du *Livre de Jérémie*. Déjà, les rédacteurs du Nouveau Testament avaient avant eux frayé cette voie. Jérémie avait écrit :

Voici venir des jours — oracle de YaHWeH — où je conclurai avec la maison d'Israël et avec la maison de Juda une nouvelle alliance. (*Jr*, 31, 31)

Ce concept d'une alliance nouvelle imprégnera dès le 1^{er} siècle la pensée des auteurs chrétiens qui verront en la personne de Jésus le signe et le porteur d'un contrat renouvelé entre son Père et l'humanité tout entière. Paul, dans la 1^{re} épître aux Corinthiens (11, 25) et l'auteur de l'Épître aux Hébreux (8, 6 – 13) seront les premiers penseurs chrétiens à voir en Jérémie le précurseur de leur croyance en la mission divine de Jésus.

En parlant d'une alliance nouvelle, Jérémie n'avait certes pas prévu le tournant inattendu que le message de Jésus imprimera aux destins du peuple d'Israël et du surgeon qui se greffera sur ses croyances. Les chapitres 36 à 44, où sont décrites les incessantes

épreuves qui troublèrent la vie de Jérémie, ainsi que les fréquentes allusions au Serviteur souffrant du *Livre d'Isaïe*, apparaîtront tout autant comme annonciateurs de la douloureuse Passion que souffrira Jésus crucifié.

On pourrait citer un inépuisable corpus de réflexions inspirées par le *Livre de Jérémie* aux Pères de l'Église et aux penseurs chrétiens qui les suivront. Nous nous contenterons de n'en donner qu'un exemple tiré de l'œuvre immense du plus éminent des Pères de l'Église latine : saint Augustin. Le prophète avait prêté à YaHWeH ces paroles :

Je vais les rassembler de tous les pays où je les avais chassés dans ma colère, ma fureur et mon indignation. En ce lieu, je les ramènerai et les ferai demeurer en sécurité. Alors ils seront mon peuple et moi je serai leur Dieu. Je leur donnerai un seul cœur et une seule façon d'agir, de manière à ce qu'ils me craignent toujours, pour leur bien et celui de leurs enfants après eux. Je conclurai avec eux une alliance éternelle, je ne cesserai pas de les suivre pour leur faire du bien et je mettrai ma crainte en leur cœur pour qu'ils ne s'écartent plus de moi. (*Jr*, 32, 36 – 40)

Entraîné par ce passage du *Livre de Jérémie*, Augustin écrira dans le II^e chapitre d'un traité intitulé *Du don de la persévérance* :

La persévérance devient en effet beaucoup plus difficile, quand on se voit persécuté par des hommes qui ont précisément pour but d'empêcher qu'on ne persévère, et qu'on se trouve ainsi obligé de souffrir la mort même pour persévérer. D'où il suit, que cette dernière sorte de persévérance exige plus de sacrifices que

la première : mais Celui à qui rien n'est difficile peut facilement donner l'une et l'autre. Et Dieu les a promises toutes deux, quand il a dit : « Je mettrai dans leur cœur la crainte de mon nom, afin qu'ils ne s'éloignent point de moi ». Que signifient ces paroles, sinon : La crainte de mon nom, que je mettrai dans leur cœur, sera si vive et si profonde, qu'ils s'attacheront à moi avec persévérance ?

Sautons les siècles et, venant au temps présent, résumons les travaux exégétiques actuels. De nos jours, la critique libérale estime qu'il est difficile d'attribuer au prophète Jérémie la rédaction de l'ensemble du livre qui porte son nom. Bien qu'elle ne soit pas unanimement acceptée par les exégètes conservateurs, la thèse d'une multiplicité de sources responsables de l'état actuel de cet ouvrage prévaut très majoritairement. Cette thèse s'appuie sur de nombreux arguments et indices, tels que le contraste marqué entre le lyrisme des oracles et la prose au style plat des passages narratifs. On pense aussi que le scribe Baruch aurait revu certaines des prophéties antérieurement rédigées par Jérémie. Des ressemblances de vocabulaire entre le texte du Deutéronome et celui du *Livre de Jérémie*, ainsi qu'une même conception de la justice divine, ont même conduit certains critiques à penser que l'École deutéronomique aurait participé à la rédaction de certaines parties du *Livre de Jérémie*. Ces thèses sont

fragiles, mais la croyance contraire voulant qu'un seul auteur serait responsable du cours désordonné de cette rédaction apparaît encore moins vraisemblable.

LE LIVRE DES LAMENTATIONS

Comme nous l'avons déjà mentionné ce livre est placé dans la Bible de Jérusalem parmi les livres prophétiques à la suite du *Livre de Jérémie*. Il en est de même dans la Septante, la Vulgate et la King's James Version des anglicans. La Bible hébraïque, les bibles protestantes, la TOB et la traduction de la Pléiade, placent ce livre parmi les cinq rouleaux (les Megilloth) qui, avec le *Cantique des cantiques*, les *Livres de Ruth* et *d'Esther*, ainsi que *l'Ecclésiaste*, appartiennent au troisième groupe des textes bibliques : les Kethoubîm (les Écrits).

Sur la foi d'un verset du *II^e Livre des Chroniques* (35, 25) qui dit : « Jérémie composa une lamentation sur Josias que tous les chanteurs et chanteuses récitent encore aujourd'hui. », la Septante, suivie par une longue tradition exégétique, a prétendu que Jérémie en était l'auteur — ce qui explique que ce livre apparaît dans maintes éditions de la Bible à la suite du *Livre de Jérémie*. La critique actuelle a cessé de maintenir cette attribution, car une lecture attentive des *Lamentations* montre que de nombreuses allusions de ce livre sont

incompatibles avec la pensée de Jérémie telle qu'on la trouve dans le livre qui porte son nom. L'auteur de ces chants de désolation demeure inconnu. Certains pensent que plus d'un écrivain serait responsable de la rédaction de ce livre. En particulier, le cinquième et dernier chapitre s'écarte de la structure poétique à laquelle obéissent les chapitres qui le précèdent. On hésite à fixer avec précision la date de leur composition. Le contenu laisse penser que ces textes furent rédigés durant la période de l'Exil, donc avant ~538, et probablement peu de temps après la chute de Jérusalem sous les coups des soldats de Nabuchodonosor en ~587. Bien qu'il soit apparu à la critique exégétique actuelle que le *Livre des Lamentations* ne peut être attribué à Jérémie, le ton, le contenu et le style de ces chants funèbres rappellent fréquemment le lyrisme de passages provenant de sources prophétiques comme le Deutéro-Isaïe, Jérémie lui-même, ainsi qu'Ézéchiël, dont nous parlerons bientôt, qui fut témoin des tragiques événements que déplore cet écrit.

Conformément à la coutume de la Bible hébraïque qui désigne les livres dont elle est composée par leur premier mot, ce livre est nommé *Eikha*, mot hébreu qui se traduit par *Quoi* ou *Comment* : *Comment ! elle habite à l'écart la ville qui comptait un peuple nombreux*. Les auteurs de la Septante intitulèrent leur traduction

Thrênoi, du verbe grec *thresthai* qui signifie se *lament*. Dans l'Antiquité grecque, on désignait ainsi des chants funèbres exécutés en l'honneur d'un défunt célèbre. Dans sa Vulgate, Jérôme traduisit le mot *Thrênoi* par *Lamentationes*, d'où vient son titre français.

Le *Livre des Lamentations* est composé de cinq chapitres qui obéissent au rythme des élégies funèbres (les *qinah*) que pratiquaient les Juifs, tout comme le faisaient les Grecs avec leurs thrènes. Les quatre premiers chapitres se présentent sous la forme d'acrostiches : chaque quintil (strophe de cinq vers) est identifié par l'une des vingt-deux lettres successives de l'alphabet hébreu. Le cinquième compte vingt-deux versets, mais ceux-ci ne sont pas des quintils et ne sont pas identifiés par des lettres de l'alphabet.

Le livre exhale un long cri d'angoisse et de détresse devant l'horrible sort qui s'est abattu sur la Judée se soldant par le sac de Jérusalem, la destruction du Temple et l'exil de sa population. Pourquoi YaHWeH s'est-il acharné avec tant de rigueur sur son peuple ?

Comment ! Le Seigneur en sa colère a enténébré la fille de Sion ! Il a précipité sur la terre la gloire d'Israël ! Au jour de sa colère, il ne s'est pas souvenu de l'escabeau de ses pieds ! [...] Le Seigneur s'est comporté comme un ennemi ; il a détruit Israël. Il a détruit tous ses palais, abattu ses forteresses et multiplié pour la fille de Juda plaintes et gémissements. [...] Sur le sol dans les rues gisent enfants et vieillards ; mes jeunes filles et

mes jeunes gens sont tombés sous l'épée ; tu as égorgé au jour de ta colère et tu as immolé sans pitié. (*Lm*, 2, 1 ; 5 ; 21)

Le dernier chant s'achève sur une confuse note d'espoir, comme si le rédacteur croyait qu'après d'aussi lourdes épreuves YaHWeH consentira à la fin — peut-être —, à se ressouvenir de son peuple repentant.

Pourquoi nous oublierais-tu à jamais et nous abandonnerais-tu tout le long des jours ? Fais-nous revenir vers toi, YaHWeH, et nous reviendrons. Renouvelle nos jours comme autrefois, si tu ne nous as pas rejetés tout à fait, irrité contre nous sans mesure. (*Lm*, 5, 20 -22)

Clairement, ces paroles ont été écrites avant que n'ait été promulgué en ~538 l'édit de Cyrus le Grand permettant aux peuples conquis par Babylone de retourner dans leurs patries d'origine. Tout comme le *Livre de Job*, le *Livre des Lamentations* s'interroge sur le sens de la condition humaine et sur le sort du peuple de l'Alliance que son Dieu semble avoir abandonné.

Chez les juifs, le neuvième jour du mois d'Av — qui coïncide avec les mois de juillet ou d'août de notre calendrier — est consacré au jeûne et à la pénitence en souvenir des épreuves qui ont affligé leur peuple au cours de son histoire : les deux destructions du temple de Jérusalem (en ~587 par les Babyloniens et en l'an 70 de notre ère par les Romains), les persécutions au cours des Croisades, puis en Espagne et ailleurs en Europe durant les siècles qui suivirent, et enfin la

Shoah provoquée par le fanatisme nazi . En ce jour, les juifs sont invités à réciter le *Livre des Lamentations*.

Une pratique semblable est apparue au XVI^e siècle dans la liturgie catholique à la suite du concile de Trente. Avant les réformes liturgiques introduites par le pape Paul VI à la fin des années 1960, les trois derniers jours de la Semaine sainte comportaient un Office des Ténèbres, appelé ainsi parce qu'il comportait la récitation des matines et des laudes, célébrées peu de temps avant le point du jour. La première partie des matines de chaque jour saint comprenait des extraits du *Livre des Lamentations*. Les autres textes de cet Office provenaient de sources diverses, parmi lesquelles se trouvaient, entre autres, le Pater noster, le *Livre des Psaumes*, la 1^{ère} *Épître aux Corinthiens*, l'*Épître aux Hébreux* et les commentaires de saint Augustin sur les psaumes.

Ces textes donnèrent naissance à un genre musical liturgique qui, sous le nom de *Leçons des Ténèbres*, fleurira, particulièrement en France, du XVII^e à la première moitié du XVIII^e siècle. Ces *Leçons des Ténèbres* inspirèrent plusieurs compositeurs qui écrivirent des œuvres destinées à être exécutées durant l'Office du même nom.

Après une abondante production musicale de caractère profane : divertissements, cantates, airs de cour (il écrira, par exemple, la musique de l'ouverture

et des intermèdes du *Malade imaginaire* de Molière), le plus important d'entre eux, Marc-Antoine Charpentier (1643 – 1704) consacra à partir de 1688 l'essentiel de son écriture à la musique religieuse où il sut exceller dans des genres très divers : opéras chrétiens, messes, motets, hymnes, Te Deum, etc. Il nous a laissé plus de cinq cents œuvres qui avaient, par malheur, sombré dans le plus injuste oubli, jusqu'à ce que, à partir du milieu du XX^e siècle, une cohorte de musicologues et de musiciens redécouvrit son éclatante production qui, en alliant les traditions esthétiques italienne et française, annonce et prépare la somptuosité de Haendel. Dans cette œuvre, plus d'une cinquantaine de pièces furent consacrées par Charpentier aux *Leçons des Ténèbres*.

Déjà, avant lui, le compositeur allemand d'origine tchèque, Samuel Friedrich Capricornus (1628 – 1665), qui devint maître de chapelle à Stuttgart à la cour des ducs de Wurtemberg, avait offert de poignantes *Leçons des Ténèbres*. L'émotion que provoque la rencontre du texte des *Lamentations de Jérémie* et du rappel des souffrances de la Passion du Christ est admirablement mise en scène par des moyens musicaux d'une fascinante sobriété : deux voix accompagnées d'un concert de quatre violes. La renommée de son œuvre, inspirée par Heinrich Schütz, le père du baroque allemand, et par l'Italien Giacomo Carissimi, qu'il

considérait comme « le prince des musiciens de son siècle », eut, comme celle de Charpentier, à souffrir d'un long et injuste oubli dont elle émerge à peine, grâce aux efforts de maisons de disques et de musicologues soucieux d'explorer et de révéler toutes les richesses de la production musicale du passé.

Quasi contemporain de Charpentier, Michel Richard de Lalande (1657 – 1726) fut nommé en 1683 sous-maître de la Chapelle royale de Versailles. Après la mort en 1715 de Louis XIV, la faveur que lui accordait le défunt roi continuera à lui être dispensée par son successeur et arrière-petit-fils Louis XV, grâce à la bienveillante attention de son épouse Marie Leszczyńska et de son beau-père le roi Stanislas. Après sa mort survenue en 1726, son œuvre religieuse continuera jusqu'à la tourmente de la Révolution française à être régulièrement exécutée à la chapelle de Versailles, tout comme à Paris à la Sainte Chapelle et à Notre-Dame. À partir de 1967, année du troisième centenaire de la naissance de Michel Richard de Lalande, après une injuste période d'oubli où avaient sombré les grands maîtres du baroque français, son œuvre fut remise à l'honneur par les écrits, les directions d'orchestre et les enregistrements de Jean-François Paillard.

François Couperin dit le Grand, naquit à Paris en 1668 et y mourut en 1733. Héritier d'une longue lignée

de musiciens, il en fut le plus illustre représentant. Organiste et claveciniste parmi les plus brillants de son époque, il écrivit dans le domaine religieux des messes et de superbes *Leçons des Ténèbres*. Il fut avec Jean-Philippe Rameau le plus éminent compositeur du XVIII^e siècle français.

Plusieurs autres musiciens associèrent leur renommée à la composition des *Leçons des Ténèbres*. Citons parmi eux les noms de Thomas Luis Victoria (1548 – 1611), de Carlo Gesualdo (1566 – 1613) et de Michel Lambert (1610 – 1696). En vérité, les *Lamentations de Jérémie* auront inspiré un grand nombre de compositeurs, dont on peut extraire parmi les plus importants les noms de Thomas Tallis (1505 – 1585), de Roland de Lassus (1532 – 1594) et de Jan Dismas Zelenka (1679 – 1745).

L'immense talent de Tallis comme organiste et compositeur lui permit de conserver sa foi catholique à travers les variations religieuses des souverains anglais du XVI^e siècle, à la chapelle desquels il était attaché. Parmi une œuvre immense surtout consacrée à la musique sacrée, il nous laissa deux superbes versions des *Lamentations de Jérémie*, chantées en latin par un chœur de cinq voix.

Il est apparu il y a quelques années dans une série télévisée intitulée *Les Tudors*, mettant en scène les tumultueuses amours du roi Henry VIII, où le scénariste

s'est permis de grandes libertés avec les données de l'histoire. Par exemple, certains commentateurs et historiens ont mis en doute l'authenticité d'un attachement homosexuel que le scénariste prête à Tallis.

Roland de Lassus (Orlando di Lasso) naquit dans le Hainaut qui, après avoir longtemps vécu sous la tutelle des ducs de Bourgogne, était à l'époque passé sous l'autorité des Habsbourg. Après de fréquentes errances à travers l'Europe, on le retrouve en 1562 à Munich à la cour des ducs de Bavière où il vécut jusqu'à sa mort. Il sut s'illustrer autant dans les domaines de la musique profane que sacrée. Auteur très prolifique — on lui attribue la composition de plus de deux mille œuvres —, capable d'exceller en des genres musicaux très diversifiés, il écrivit sur des textes latins, italiens, français, allemands et néerlandais (cette diversité linguistique est un exploit !) des centaines de madrigaux, de villanelles, de lieder et de chansons empruntés, pour ne nommer qu'eux, à Pétrarque, à Ronsard et à du Bellay. Dans le registre religieux, mû par l'élan de la Contre-Réforme qui dominait à la cour de Munich, il composa un nombre considérable de motets, d'hymnes, de cantiques, dont plus d'une centaine de *Magnificat*, de madrigaux religieux, dont un recueil célèbre est intitulé *Le Lagrime di san Pietro* (Les Larmes de saint Pierre), et pour la Semaine sainte de

nombreuses *Passions* et *Lamentations* inspirées de Jérémie. Ce qui ne l'empêchera pas d'emprunter, sous le manteau, des airs et des paroles peu édifiantes à une messe parodique composée par un Néerlandais nommé (ça ne s'invente pas !) Jacobus Clemens von Papa.

Jan Dismas Zelenka naquit en Bohême dans une petite ville située au sud-est de Prague. Il reçut de son père, instituteur et maître de chapelle, les rudiments de sa formation musicale. Il complètera cette formation à Prague au collège des Jésuites, puis à Vienne et à Venise. Il sera ensuite rattaché jusqu'à sa mort à la cour de Dresde. Oubliée jusqu'au XIX^e siècle, il nous est resté de son œuvre, principalement consacrée à la musique religieuse, quelque 250 pièces. Témoinnant d'une remarquable maîtrise des techniques du contrepoint, il demeurera le plus brillant représentant du baroque tchèque. Ses *Lamentations du prophète Jérémie* (1722) le rapprochent de Jean Sébastien Bach qui lui vouait une grande admiration, comme en témoigne une lettre adressée par Carl Philip Emmanuel à l'auteur d'une biographie consacrée à son illustre grand-père. Il forma de nombreux disciples dont les plus fameux sont Georg Philip Telemann à l'inépuisable fécondité et Johann Joachim Quantz, le maître de flûte du roi Frédéric II de Prusse (qui seul avait le droit de critiquer le jeu de son royal élève).

Dans un registre bien différent existe depuis 1993 un groupe franco-autrichien nommé *Elend* (en allemand, ce mot signifie *misère, détresse, calamité*) qui a produit entre autres depuis sa fondation un cycle de trois albums consacré à l'Office des Ténèbres : *Leçons des Ténèbres, Les Ténèbres du Dehors* et *Umberson*. Le style musical s'appuie simultanément sur des courants esthétiques que l'on aurait jugés a priori comme incompatibles : d'un côté, des compositeurs classiques d'avant-garde comme Penderecki, Xenakis ou Stockhausen apprêtés à la sauce barbare, de l'autre le genre extrême *black metal* qui, afin de choquer l'œil et l'oreille, recourt volontiers à des sonorités violentes et à une imagerie macabre et sordide. Paradoxalement, les paroles, écrites en hébreu, en latin, en français et en anglais, s'élèvent à un lyrisme dont la qualité étonne, et détonne, quand on la compare à celle des groupes qui appartiennent habituellement à cette troublante famille.

Lorsque j'arrivai sur la rive du fleuve, / Je vis les cygnes morts
et / Je sus que nous approchions des Enfers. / À droite une
source, près d'elle un cyprès blanc. / J'écoutai le murmure du
temps / Et arrachai à l'espace un instant / Le lieu d'où ne sourd
nulle vie. / [...] Alors je fus pris de vertige. / Je cherchais tes
restes et rassemblais tes membres, / Lorsque les pleureuses
furent prises de terreur à la vue des serpents, / Innombrables,
/ Qui encerclaient ton torse / Comme des rameaux, ils vivaient
d'une vie autre que la leur. / J'en recueillis un au creux de la
main et lui montrai le soleil. / Il se figea et resplendit d'or. /

D'étranges échos nous parvenaient des Enfers. / Je fis offrande à Perséphone de cette veine pleine d'un sang si noble / Et j'entendis le chant de la terre. / Elle m'accueillit dans le séjour des Ombres.

Dans le domaine littéraire, on trouve au XX^e siècle plusieurs œuvres dont les titres furent inspirés par les œuvres musicales portant ces noms. Par exemple, la romancière Françoise Chandernagor (1945 -), membre de l'académie Goncourt, écrivit de 1988 à 1990 une trilogie intitulée *Leçons de Ténèbres*, formée de trois romans : *La Sans Pareille*, *L'Archange de Vienne* et *L'Enfant aux loups*. Elle avait auparavant connu un vif succès en publiant en 1981 *L'Allée du Roi*, une captivante biographie de Madame de Maintenon, qui fut tirée à plus d'un million cinq cent mille exemplaires. *Leçons de Ténèbres*, dont le sujet en dépit de son titre n'a rien d'édifiant, raconte l'ascension sociale, puis la chute obscure mais brutale de Christine Valbray, fille naturelle d'un ex-ambassadeur de France en Italie, qui dut sa réussite et son avancement à ses relations, à ses revirements politiques et à ses voltiges amoureuses. On a voulu y voir un roman à clef, décrivant les mœurs, ouvertes et couvertes, de la V^e République, dont l'héroïne serait l'ombre portée de la narratrice, qui s'appelle Françoise comme l'auteure. Quels liens secrets se cachent-ils entre ces protagonistes et où se

situe la cloison qui sépare la fiction et la réalité ? La trilogie s'étire sur plus de 2 000 pages, ce qui procure à qui possède la patience de la survoler l'impression qu'elle est comme la proverbiale éternité, très longue surtout ... vers la fin.

Après des études littéraires qui continueront à nourrir son inlassable curiosité, Roger Caillois (1913 – 1978) orientera sa pensée vers une conception nouvelle de la sociologie guidée par l'exploration des mécanismes secrets du rêve, du mythe, du fantastique et du sacré. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, il fut influencé par des voix aussi diverses et opposées que celles de Descartes, de Montesquieu, de Borgès, puis du freudisme, du marxisme et du surréalisme, dont, comme tant d'autres, il divorcera par la suite. En 1966, il rédigeait une anthologie de la littérature fantastique, réunissant des nouvelles d'origines diverses, ouvrage qu'il coiffa d'une remarquable préface, dans laquelle il explore les diverses demeures où habitent le féerique, le merveilleux, le fantastique, le surnaturel et le sacré. Mais, théoricien et analyste des contrées de l'imaginaire, il en avait peu pratiqué les arcanes à titre de créateur. En 1978 paraissait *Trois Leçons des Ténèbres*, où il réunissait de brèves nouvelles intitulées *D'après Saturne*, *Arc-en-ciel pour la Melencolia* et *La sécheresse*. C'est une intense méditation sur une mystérieuse gravure d'Albrecht

Dürer nommée *Melencolia I* (1514), qui montre l'artiste abattu, découragé par la poursuite inaccessible de l'absolu.

Caillois fut élu en 1971 à l'Académie française. Dans son discours de réception, il disait, avec cette heureuse malice qui faisait le charme de son écriture et de sa pensée :

Messieurs, qui avez des manières bien à vous d'accueillir les plus rétifs et qui savez oublier leur turbulence, parfois leurs blasphèmes, vous n'ignorez pas que je vous arrive de plus loin qu'il n'est coutume et qu'il m'aura fallu accomplir un parcours anormalement long avant qu'il ne me vienne, à la surprise de plusieurs, l'idée de solliciter vos suffrages. [...] J'ai nourri durant mon adolescence une sorte de haine contre la littérature même, dont je prévoyais et souhaitais naïvement la disparition prochaine. Aussi me suis-je lancé en d'étranges, extrêmes et successives entreprises qui ne me destinaient guère à siéger un jour parmi vous, revêtu de ce costume de scarabée qui n'est pas, au demeurant, pour déplaire à un esprit longtemps fasciné par les mœurs, les parures et les déguisements des insectes.

Ayant prévu le coup, l'historien d'art René Huyghe, qui le reçut sous la Coupole, dira dans sa réponse au discours de Caillois :

Vous êtes, monsieur, l'un des plus curieux esprits de notre temps, des plus autonomes, des plus rétifs à ses entraînements. [...] Votre présence est un jugement plus qu'un abandon. Je vous vois planté profondément, tel un projectile, dans la chair

quelque peu faisandée de notre époque, fiché dans sa substance mais restant étranger à son pourrissement.

Le nouvel académicien avouera par la suite que, pour tromper l'ennui des séances de rédaction du Dictionnaire, il s'amusa à proposer à ses collègues de définir des mots qui n'existent pas en français, mais que, pour les rallier et les convaincre, il osait assortir d'étymologies d'une effarante fantaisie.

Il existe une pièce intitulée *Leçons de Ténèbres* écrite par le dramaturge français Patrick Kermann (1959 – 2000) présentée en 1999. Cette œuvre poursuivait le travail qu'il avait entrepris dans *Thrène* (1997) sur le rôle du chœur au théâtre. Il dira de *Leçons de Ténèbres* qu'« il s'agit d'une tentative de lecture des catastrophes de notre monde après Auschwitz, d'un état des lieux d'un univers en pleine déréliction. Le titre renvoie également aux *Lamentations de Jérémie* qui donnent une longue plainte sur Jérusalem détruite, et en ce sens le texte mêle plusieurs niveaux de lecture, à la fois mythique, historique et contemporain. » Hanté par la pensée de la mort, il se suicidera à l'âge de 41 ans.

Le monde de la bande dessinée n'a pas échappé aux échos des leçons des ténèbres. IAN est une bande dessinée publiée par Dargaud en 2004, dont le deuxième tome s'appelle *Leçon de ténèbres*. Ce nom

(abrégé de *Intelligence artificielle neuromécanique*) désigne un androïde ultrasophistiqué dont le cerveau cybernétique est capable de traiter en temps réel toutes les informations qui lui sont transmises. Si vous me demandez : quels rapports cette histoire possède-t-elle avec le prophète Jérémie ?, je vous répondrai : « Bien peu de choses ! » Et pourtant...

La scène se passe à Los Angeles en 2044, alors que toutes les télévisions du monde diffusent les images des premiers pas d'un être humain sur la planète Mars. Soudain le reportage est interrompu : de violentes émeutes éclatent dans la ville invitant les citoyens à la guerre civile à l'instigation d'extrémistes voulant venger les injustices qu'on subies les Indiens d'Amérique. La Special Rescue Section entre dans l'action entraînant IAN avec elle. C'est alors que sont soulevées d'importantes questions de nature éthique et métaphysique ? Est-il permis de risquer la « vie » d'un androïde pour défendre des êtres humains et existe-t-il pour de telles « créatures » un au-delà ? Quand l'Amérique fut découverte, les penseurs européens furent, à propos des populations amérindiennes, assaillis par de telles questions qui suscitèrent en leur esprit une troublante perplexité. Inattendu, n'est-ce pas ? Une fois encore nous découvrons avec effarement l'étendue et la complexité des labyrinthes

dans lesquels la fécondité des textes bibliques est capable d'entraîner l'imaginaire occidental.

Avant de quitter ici le personnage de Jérémie, rappelons que l'image de ce prophète habité par l'angoisse et la dérélition a enrichi la langue française du mot *jérémiade* pour désigner une plainte incessante et importune. Rappelons aussi que le poète et traducteur de textes sacrés Jean-Jacques Le Franc de Pompignan (1709 – 1784) serait de nos jours à peu près oublié si Voltaire n'avait consacré à son propos une piquante épigramme qui disait :

Savez-vous pourquoi Jérémie / A tant pleuré durant sa vie ? / C'est qu'en prophète il prévoyait / Qu'un jour Le Franc le traduirait.

Le Franc avait provoqué l'ire des Encyclopédistes en s'attaquant à leur projet et à leur philosophie. La malicieuse remarque de l'auteur de *Candide* n'en est pas moins injuste. Car le lyrisme de Pompignan, s'il n'égale pas la lumineuse grandeur d'André Chénier, ne manque pas de qualités, comme en témoigne le style de cette strophe extraite de son *Ode sur la mort de Jean-Baptiste Rousseau*, poète français mort à Bruxelles en 1741.

D'une brillante et triste vie / Rousseau quitte aujourd'hui les fers, / Et, loin du ciel de sa patrie, / La mort termine ses revers. / D'où ses maux ont-ils pris leur source ? / Quelles épines dans sa course / Étouffaient les fleurs sous ses pas ? / Quels ennuis ! quelle vie errante, / Et quelle foule renaissante / D'adversaires et de combats !

LE LIVRE DE BARUCH

Se fondant sur le *Livre de Jérémie*, la tradition voulait que Baruch ait été le secrétaire de ce prophète. Nous l'avons mentionné précédemment, le *Livre de Baruch* s'est vu attribuer un statut canonique bien différent selon l'opinion des théologiens et exégètes juifs, catholiques, orthodoxes ou protestants. En fait, alors que l'original hébreu de ce texte semble s'être depuis fort longtemps perdu, on trouve dans la Septante après le *Livre de Jérémie* et le Livre des Lamentations une traduction en grec du *Livre de Baruch*. C'est la raison pour laquelle les orthodoxes considèrent sans hésitation ce livre comme canonique, tandis que les catholiques, tout en admettant sa canonicité, le placent au rang des écrits deutérocanoniques, tout en lui assignant dans leurs bibles la même place que les orthodoxes. Quant aux juifs et aux protestants, ils classent le *Livre de Baruch* au rang des ouvrages apocryphes (dont la canonicité n'est pas reconnue) ou pseudépigraphiques (dont l'attribution à un auteur désigné est douteuse ou carrément fausse). On comprend pourquoi dans la TaNaK (la Bible juive) le nom de Baruch n'apparaît pas dans les listes des personnages qu'ils appellent les prophètes antérieurs ou postérieurs. En revanche, dans le *Livre de Jérémie*, le nom de Baruch est maintes fois mentionné comme

secrétaire de ce prophète. Essentiellement, ce livre est formé de cinq chapitres. La structure du bref *Livre de Baruch* est complexe et disparate, faite de la juxtaposition de textes d'origines diverses et appartenant à des genres littéraires différents : exhortations religieuses, prières, poèmes de sagesse et prophéties. Il est facile de discerner à l'intérieur des cinq premiers chapitres du livre quatre grands thèmes, susceptibles d'être à leur tour subdivisés : une introduction historique, une prière pénitentielle, une méditation sur la Sagesse et, enfin, une exhortation adressée aux populations éprouvées de Juda. D'une pièce à l'autre, on perçoit une diversité de tons et, derrière l'ensemble global qui nous est parvenu en grec, l'obscur reflet de sources linguistiques différentes.

L'introduction historique (*Ba*, 1, 1 – 14), adressée aux Juifs de Babylone, expose les circonstances qui ont présidé à l'élaboration de ce livre et l'intention dans laquelle il fut écrit. Elle prépare l'exhortation qui suivra. Deux hypothèses ont été formulées quant aux circonstances de sa rédaction. L'une voudrait qu'elle ait été écrite en grec par un auteur familier avec le style de la Septante, l'autre qu'elle résulterait d'un original hébreu perdu en route. Cette dernière hypothèse recueille la faveur de la majorité des exégètes actuels.

La prière pénitentielle (*Ba*, 1, 15 – 3, 8) — dont on trouve de nombreux exemples à travers la Bible —

confesse publiquement les manquements dont le peuple hébreu s'est rendu coupable envers YaHWeH et réclame sa clémence et son pardon. On a rapproché ce texte, expression d'une grande ferveur religieuse, d'un passage du *Livre de Daniel* (*Dn*, 9, 4 – 19) qui, selon toute vraisemblance, servit de modèle à l'auteur de cette prière pénitentielle.

On pense, sans en être certain, que ces deux parties du *Livre de Baruch* émaneraient d'une communauté juive de la diaspora exilée en Asie Mineure au II^e siècle avant notre ère, qui, tout en demeurant fidèle aux traditions religieuses de la Judée, tente de garder à l'égard de ses maîtres séleucides une prudente neutralité, refusant de pencher tout autant du côté des courants juifs rebelles à l'autorité politique que du côté des partisans de l'assimilation à l'hellénisme ambiant.

La troisième partie de ce livre, la méditation sur la Sagesse (*Ba*, 3, 9 – 4, 4), se situe à un moment où se diversifiaient et s'approfondissaient chez les penseurs juifs leurs réflexions sur la nature de la Sagesse de Dieu. Tantôt la Sagesse est identifiée à la Loi, dont le peuple hébreu serait le dépositaire et le possesseur, tantôt elle est identifiée à l'œuvre créatrice de YaHWeh. Les rédacteurs du Nouveau Testament et les Pères de l'Église verront dans les déclarations de la Sagesse de Dieu la promesse d'un Messie venu sauver Israël et, par la suite, l'humanité qui acceptera le message de Jésus.

On a rapproché certains passages de cette troisième partie d'un livre que les orthodoxes et les catholiques considèrent comme canonique, alors que les juifs et les protestants le tiennent pour apocryphe. Il s'agit de *l'Ecclésiastique*, qui porte aussi les noms de *Siracide* ou de *Sagesse de Ben Sira*. Cet ouvrage, on le sait, date du II^e siècle avant notre ère, ce qui a incité plusieurs exégètes à conclure que cette partie du *Livre de Baruch* avait été rédigée à la même époque. Ce rapprochement est néanmoins fragile, car les opinions divergent et s'affrontent quant aux liens qui uniraient cette troisième partie au reste du livre et quant à la langue dans laquelle celle-ci aurait été rédigée.

La quatrième partie (*Ba*, 4, 5 – 5, 9), *Exhortation et consolation*, adressée à la population éprouvée de Jérusalem, a pour but de reconforter les enfants de Juda dans les épreuves qui se sont abattues sur eux. Rompant avec l'attitude de conciliation résignée des parties du livre qui l'ont précédée, celle-ci invite ses destinataires à ne pas se laisser impressionner ni abattre par leurs oppresseurs, mais de se tourner vers le Seigneur qu'ils ont eu la faiblesse d'offenser, car les envahisseurs seront à leur tour châtiés par YaHWeH.

Alors que les deux premières parties semblaient avoir été adressées aux populations qui, après la conquête des troupes de Nabuchodonosor, furent déportées à Babylone ou survivaient avec peine dans une Jérusalem

ravagée, le contexte historique semble bien différent au moment où fut rédigée cette quatrième partie. On a émis l'hypothèse — qui n'a rien d'assurée — que la rédaction de cette exhortation aurait suivi la conquête en ~63 de la Judée par le général romain Pompée appelé à pacifier les querelles intestines opposant les factions de grands-prêtres qui aspiraient à exercer leur l'autorité sur le peuple juif. Une autre hypothèse, voulant que cette exhortation ait été adressée aux Judéens après la destruction du Temple par Titus en 70, apparaît encore moins vraisemblable.

Résumons : en dépit de sa brièveté, le *Livre de Baruch* apparaît comme une complexe courteline obtenue par la juxtaposition de parties empruntées à des sources scripturaires très diverses, les unes juives, les autres helléniques, rédigées à des dates qu'on a peine à préciser, par des communautés de la Diaspora aux populations éprouvées de la Judée. On y a vu des échos de textes provenant du deutéro-Isaïe, de Jérémie, d'Ézéchiel, de Daniel, du *Deutéronome*, du *Livre de Job* et même des *Psaumes de Salomon*, apocryphe qui daterait du I^{er} siècle avant notre ère.

On aura compris que le Baruch qui, selon *Ba* 1,1, aurait écrit ce livre, alors qu'il résidait à Babylone, ne saurait être identifié au secrétaire de Jérémie qui, comme son maître, se serait réfugié en Égypte après la prise de Jérusalem (*Jr*, 43, 6-7).

La lecture d'extraits du *Livre de Baruch* servira à des fins liturgiques tant chez les juifs que chez les chrétiens. Par exemple, les anniversaires de la destruction en 70 du Temple de Jérusalem par les Romains étaient marqués dans les synagogues par des jeûnes pénitentiels et par la lecture de passages de ce livre.

En 1951, le pape Pie XII restaurait les cérémonies de la Vigile pascale qui, après s'être déroulées dans la nuit de Pâques, furent déplacées dans la soirée du Samedi saint. Une partie de cette liturgie comporte la lecture de textes provenant de l'Ancien Testament. Parmi les sept lectures proposées, trois peuvent être choisies à leur discrétion par les officiants ; l'une d'elles, provenant de *Ba*, 3, 9 – 15 ; 3, 32 – 4,4 est un hommage à la Sagesse de Dieu, identifiée au Verbe dont parle le prologue de *l'Évangile de Jean*.

Les Églises orthodoxes et les Églises catholiques de rite oriental lisent des extraits du *Livre de Baruch* au cours des offices nocturnes qui précèdent le jour de Noël. Rappelons que certaines de ces Églises ont conservé à des fins religieuses le calendrier julien et qu'elles fêtent Noël le 7 janvier de notre calendrier.

Les penseurs chrétiens se référeront à plusieurs reprises au *Livre de Baruch*. En particulier, comme nous venons de le dire, ils verront dans ce verset se rapportant à la Sagesse divine une annonce de l'Incarnation de Jésus :

Puis elle est apparue sur la terre et elle a vécue parmi nous.
(Ba, 3, 38)

On trouve dans l'histoire de la littérature française du XVII^e siècle une amusante anecdote à propos du livre de Baruch. Racine, dont l'ardeur aux jeux de l'amour avait été radicalement refroidie par l'apparition de son nom dans les papiers de l'Affaire des poisons, s'était, après une longue errance, définitivement rangé dans les voies de la vertu et avait entrepris de convertir son entourage. Il porta son attention sur le bon La Fontaine qui, après s'être illustré par des fables édifiantes et des contes libertins, se livrait, en douce et depuis toujours, à une nonchalante mécréance. Racine avait traîné à l'Office des ténèbres le fabuliste qui, à ses côtés, s'ennuyait ferme. Pour l'occuper, l'auteur de *Bérénice*, qui avait dans sa poche une traduction des prophètes mineurs, l'invita à lire le bref *Livre de Baruch*. En l'ouvrant, La Fontaine tomba sur ces mots :

Et maintenant, Seigneur, Dieu d'Israël, toi qui tiras ton peuple du pays d'Égypte à main forte par signes et miracles, par grande puissance et bras étendu, toi qui t'es fait un Nom comme on le voit aujourd'hui, nous avons péché, nous avons été impies, nous avons été injustes, Seigneur notre Dieu, envers tes préceptes. Que ta colère se détourne de nous, puisque nous ne sommes plus qu'un petit reste parmi les nations où tu nous dispersas. Écoute, Seigneur, notre prière et notre supplication : délivre-nous et fais-nous trouver grâce devant ceux qui nous ont déportés, afin que la terre entière sache que tu es le Seigneur,

notre Dieu, puisque Israël et sa race portent ton Nom. Seigneur, regarde de ta demeure sainte et pense à nous, tends l'oreille et écoute, ouvre les yeux, Seigneur, et vois. Ce ne sont pas les morts dans le schéol, ceux dont le souffle fut enlevé des entrailles, qui rendent gloire et justice au Seigneur, mais l'âme comblée d'affliction, celui qui chemine courbé et sans force, les yeux défaillants et l'âme affamée, voilà ce qui te rend gloire et justice, Seigneur. (*Ba*, 2, 11 - 18)

On raconte que, ébloui par le lyrisme de la prière des juifs exilés, La Fontaine, dans les jours qui suivirent, parcourait les rues de Paris en demandant aux personnes qu'il croisait : « Avez-vous lu Baruch ? En vérité, c'était un grand génie ! »

AUTRES ÉCRITS QUI SE RÉCLAMENT DE BARUCH

À part le *Livre de Baruch*, dont la canonicité, rappelons-le, n'est admise que par les orthodoxes et les catholiques, il existe quelques autres écrits associés au nom de Baruch. Nous les appellerons *Apocalypse syriaque de Baruch*, *Apocalypse grecque de Baruch* et *Paralipomènes de Jérémie*.

Apocalypse syriaque de Baruch

Le syriaque est un dialecte de l'araméen parlé depuis des siècles avant notre ère, qui acquerra le statut de langue écrite en même temps que le christianisme se

répandra au Proche-Orient. C'est dans cette langue que nous est parvenue l'*Apocalypse syriaque de Baruch*, qui aurait été rédigée à la fin du I^{er} ou au début du II^e siècle de notre ère, après la destruction du Second Temple en 70, afin de redonner courage aux populations juives abattues par cette épreuve. Certains ont émis l'hypothèse que cette version syriaque résulterait d'une traduction en grec faite à partir d'un original hébreu, qui ne nous est pas parvenu. Ce livre est considéré comme non canonique par les juifs et, à l'exception de l'Église orthodoxe syriaque, par l'ensemble des diverses confessions chrétiennes. L'auteur, qui demeure inconnu, ne saurait être, c'est certain, identifié avec le secrétaire de Jérémie.

Le livre est partagé en deux parties fort inégales : la première (chapitres 1 à 77) forme le corps de l'apocalypse proprement dite, tandis que la seconde, comprenant les chapitres 78 à 87, est appelée *Lettre de Baruch adressée aux neuf tribus et demie*. Ces deux parties auraient été à l'origine indépendantes l'une de l'autre. La seconde partie aurait été prétendument adressée aux Israélites qui habitaient « au-delà du fleuve », c'est-à-dire dans le royaume du Nord, et qui furent dispersés par la conquête assyrienne. Dès le XVII^e siècle, elle était connue des exégètes occidentaux, alors que la première partie ne fut portée à leur connaissance

qu'en 1866 par la redécouverte d'un manuscrit conservé par la Bibliothèque ambrosienne de Milan.

On a rapproché cet écrit du *Quatrième livre d'Esdras* — que certains nomment *Esdras II* — un livre apocryphe qui aurait été rédigé à la même époque que l'*Apocalypse de Baruch*, ou peu de temps avant, et avec les mêmes motifs. On y retrouve sur une même toile de fond le thème des souffrances du peuple élu, souffrances méritées par ses écarts de conduite, et de son éventuel triomphe sur ses oppresseurs de jadis et de naguère. La nature du messianisme qui y est décrit oscille entre une perspective résolument terrestre et une conception plus spirituelle du rôle de l'Envoyé du Seigneur. On y voit apparaître des préoccupations proprement théologiques, qui se manifesteront avec une acuité encore plus prononcée chez les penseurs chrétiens : la Providence de Dieu, le problème du mal, la transmission du péché d'Adam et la prédestination.

La description des bouleversements qui précéderont le retour du Messie et l'avènement de son Royaume, à la suite des royaumes ennemis qui avaient au cours des siècles dévasté Jérusalem, se place dans le vaste courant de la littérature apocalyptique, dont nous parlerons plus longuement quand nous aborderons, l'étude du *Livre de Daniel*. Par la suite, sera rédigée en milieu chrétien le sommet de ce genre littéraire,

***l'Apocalypse de Jean*, qui vient clore le Nouveau Testament.**

Apocalypse grecque de Baruch

Ce texte, que certains appellent *Baruch III*, est considéré comme apocryphe par l'ensemble des communautés juives et chrétiennes. Diverses hypothèses ont été formulées quant à la genèse de ce texte. Pour certains, il aurait été rédigé en grec, à partir — peut-être — d'un fonds hébraïque, dans la deuxième moitié du II^e siècle de notre ère, voire au début du III^e. On a pensé que l'intention de son (ou de ses) rédacteur avait été de tenter de convertir au christianisme des populations juives de la diaspora à qui la destruction du Temple par les Romains avait fait perdre toute espérance. Pour d'autres commentateurs, ce texte serait apparu dans des milieux juifs hellénisés, alors que des interpolations et des ajouts s'y seraient glissés lors de sa transmission par des scribes chrétiens. Quoi qu'il en soit, on ne saurait attribuer cette rédaction au disciple de Jérémie ; mais en se revêtant du nom de Baruch, l'auteur de cette apocalypse semble avoir voulu montrer à ses lecteurs accablés que rien n'est jamais définitivement perdu, puisque les exilés à Babylone revinrent un jour dans la patrie dont leurs pères avaient été chassés.

Dans un bref prologue et dans le chapitre qui suit, un ange — on apprendra par la suite qu'il se nomme Michel

— apparaît à Baruch qui se désole de la destruction de Jérusalem. Afin de lui redonner courage, il propose au prophète de lui révéler les mystères de Dieu. Cette révélation se manifestera en étapes successives qui les mèneront, lui et son compagnon, dans un voyage fantastique à travers les sept cieux, où l'on rencontrera tour à tour des êtres hybrides formés de corps humains dont certaines parties sont empruntées à des espèces animales. Ces êtres auraient en leur temps participé à la construction de la tour de Babel. Puis nous sommes conduits dans un troisième ciel, où habite un Serpent monstrueux qui s'abreuve abondamment des eaux de la mer et dont le ventre reçoit après leur mort les corps de ceux qui ont vécu en faisant le mal. Puis nous est révélé le secret des mouvements du soleil qui, après s'être couché à l'ouest, reparaît à l'est après la nuit, guidé par le Phénix qui déploie ses ailes afin de protéger la terre des rayons trop vifs de l'astre du jour. Et le voyage continue vers des horizons célestes où voltigent des tourbillons d'anges.

Ces mondes habités par des êtres d'apparences mi-humaines mi-animales, ce Serpent monstrueux, cet oiseau gigantesque, enfin, cette façon d'expliquer les mouvements du soleil évoquent des éléments empruntés à la mythologie et à la cosmologie égyptiennes. Ce qui a conduit certains commentateurs à conclure que les rédacteurs de ces textes auraient appartenu à une

communauté juive habitant l'Égypte, dont la pensée résulterait d'un syncrétisme influencé par des traditions héritées à la fois de la Bible, de l'hellénisme et du paganisme égyptien.

LES PARALIPOMÈNES DE JÉRÉMIE

Le mot *paralipomènes* vient du grec *paralipomeina*, qui signifie « choses omises ». Il est vrai qu'il contient des informations que l'on chercherait vainement dans le livre canonique de Jérémie. En vérité, ce texte est considéré comme apocryphe par les juifs et par l'ensemble des Églises chrétienne, à l'exception de l'Église orthodoxe éthiopienne (qui nous a laissé une version écrite en guèze, langue morte encore utilisée à des fins liturgiques dans ce pays). Cette version est intitulée *Reste des paroles de Baruch*. C'est pourquoi certains commentateurs l'appellent *Baruch IV*. Néanmoins le titre de *Paralipomènes de Jérémie*, que lui donne la principale version grecque qui nous soit parvenue, semble plus approprié, puisque le personnage central de ce récit est bien Jérémie, qui aurait été déporté à Babylone, alors que Baruch serait demeuré à Jérusalem.

De nombreux éléments magiques imprègnent le récit : animaux doués de la parole, sommeil d'Abimélech l'Éthiopien qui dura soixante ans, période durant laquelle des figues qu'il avait cueillies garderont leur fraîcheur, message à l'intention de Jérémie apporté par un aigle de

Jérusalem à Babylone, cadavre ramené à la vie par l'intervention de Jérémie, etc. On s'est en vain interrogé sur l'origine de ce document : serait-ce un écrit juif qui aurait été retouché par des scribes chrétiens ou serait-ce un texte produit par un auteur judéo-chrétien influencé par des sources juives disparues ? On ne sait trop, tout comme on serait fort en peine pour préciser la date de sa rédaction.

LETTRE DE JÉRÉMIE

Il existe un texte ainsi nommé que l'on chercherait en vain sous ce nom dans la Bible de Jérusalem, où elle constitue le sixième chapitre du *Livre de Baruch*, dont nous avons parlé ci-dessus. C'est un ajout artificiel, car le contenu de ce chapitre ne possède aucun rapport avec les chapitres qui le précèdent.

C'est sous ce nom de *Lettre de Jérémie* que l'on trouve ce texte dans la Septante, intercalé entre le *Livre de Jérémie* et les *Lamentations*. Bien que certains Pères de l'Église, comme Origène, considéraient cette lettre comme canonique, Jérôme était d'un avis contraire et ne se donna pas la peine de la traduire à partir du texte grec, se contentant d'adjoindre à la Vulgate une traduction latine antérieure. Dans la TOB et La Pléiade, les traductions du *Livre de Baruch* et de la *Lettre de Jérémie* sont placées séparément à la toute fin de l'Ancien

Testament parmi d'autres écrits deutérocanoniques ou apocryphes ; comme pour la Bible de Jérusalem, ces traductions ont été faites à partir du texte grec de la Septante.

Cette lettre commence en prétendant être une copie d'une missive que Jérémie aurait adressée aux captifs qui seront exilés vers Babylone, leur prédisant qu'après sept générations leurs descendants seraient rapatriés. Certains passages paraphrasent certes des extraits connus d'Isaïe et de Jérémie, mais divers indices obligent à conclure que cette *Lettre* aurait été rédigée beaucoup plus tardivement. L'ironie avec laquelle l'auteur se moque des idoles étrangères ne manque pas néanmoins d'un indéniable piquant.

Comme un épouvantail dans un champ de concombres ne préserve rien, de même en est-il de leurs dieux de bois dorés et argentés. Ou encore leurs dieux de bois dorés et argentés ressemblent à un buisson d'épines dans un jardin, sur lequel se posent les oiseaux, ou à un cadavre jeté en un lieu obscur. Par la pourpre et l'écarlate qui pourrissent sur eux, vous savez que ce ne sont pas des dieux. Finalement ces objets seront dévorés et deviendront la honte de leur pays. Mieux vaut l'homme juste qui n'a pas d'idoles et se met à l'abri de l'opprobre. (*Ba*, 6, 69 - 72)

La *Lettre de Jérémie* est un exemple de ce que l'on a appelé des textes pseudépigraphes, c'est-à-dire des écrits dont les auteurs se sont drapés dans le

**prestigieux manteau de personnages dont la renommée
était exaltée par la tradition.**